



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#).

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explore

Guide de lecture du référentiel

CAP Maritime

Maritime

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n'est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

<https://capmaritime.fr/referentiel>

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP Maritime permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Maritime . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le CAP maritime relève de son référentiel et de son règlement propres. Le diplôme, les titres de formation maritime, l'aptitude médicale et le service en mer sont des conditions distinctes : l'obtention du CAP ne suffit pas, à elle seule, à autoriser toutes les fonctions embarquées. [Consulter la source](#) .

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

- CAP maritime

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle maritime

Objectifs et contexte de la certification Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) maritime peut exercer, sous réserve d'obtention de titres de formation professionnelle maritime, des fonctions de matelot à bord de tout navire ou des fonctions de mécanicien sur des moteurs de puissance propulsive inférieure à 250kW. La profession de marin est une profession réglementée : son exercice est soumis au respect de certaines conditions, dont la condition de qualification professionnelle maritime. Lorsqu'il est embarqué, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maritime exerce son activité dans un environnement délimité par les contraintes liées au travail à bord d'un navire. Il doit respecter plusieurs réglementations : la réglementation internationale (par exemple pour la sauvegarde de la vie humaine en mer), la réglementation liée à la sécurité du travail, la réglementation maritime, la réglementation des pêches, la réglementation sanitaire et les normes de qualité... La réglementation internationale (convention STCW) encadre les titres (brevets et certificats d'aptitude pour fonctions principales ou spécifiques) ou attestations pour fonctions spécifiques requis à bord d'un navire et nomme chacune des compétences composant le titre ou l'attestation. La convention STCW : - nomme chacune des compétences composant le titre ou l'attestation, sous forme de connaissances à détenir, de gestes ou de procédures à exécuter pour pouvoir exercer à bord les fonctions et tâches associées à la certification ; - détaille la totalité des connaissances théoriques et pratiques correspondant à chacune de ces compétences (« connaissances, compréhension, aptitude ») ; - précise la méthode et les critères d'évaluation de l'acquisition des compétences ; Ces compétences sont regroupées sous forme de modules. Chacun des modules constituant un titre professionnel maritime (brevet, certificat d'aptitude, attestation) doit être validé pour que le titre ou l'attestation soit délivré. La convention STCW est intégrée en droit français. Les titres et attestations qu'elle encadre sont des certifications ou habilitations créées par le ministère de la mer, ministère certificateur. Certaines peuvent avoir une durée de validité limitée et être soumises à renouvellement.

Certains titres de formation professionnelle maritime peuvent avoir une durée de validité limitée et être soumis à renouvellement. Les titres pouvant être obtenus à l'issue de la formation de la spécialité « maritime » du certificat d'aptitude professionnelle sont : - Le certificat de matelot pont, conformément aux dispositions de l'arrêté du 18 août 2015 relatif à la délivrance du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle et du certificat de marin qualifié pont ; - Le certificat de mécanicien, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 août 2015 relatif à la délivrance du certificat de mécanicien, du certificat de mécanicien de quart machine et du certificat de marin qualifié machine ;

Activités visées Le CAP maritime ne permet pas à son titulaire d'exercer directement des fonctions à bord d'un navire mais, sous réserve du respect de certaines conditions, il conduit à la délivrance de titres de formation professionnelle maritime : le certificat de matelot pont, le certificat de mécanicien et le brevet de mécanicien 250 kW qui permet d'exercer des fonctions de mécanicien (niveau direction) sur des moteurs d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW. Ces titres de formation professionnelle maritime peuvent être délivrés aux marins qui répondent aux conditions de formation et de service en mer requises pour : 1. Assurer des fonctions de matelot de pont (selon le type de navire, les fonctions sont amenées à changer) Sur un navire de pêche : - il participe à la conduite du navire tout en assurant, en toutes circonstances, sa sécurité, celle de l'équipage et du navire, le respect de l'environnement en effectuant les activités suivantes : conduite du navire en route ou en pêche, mise en œuvre/exploitation/entretien et réparation des appareils et des engins de pêche, traitement et conservation des captures, gestion des ressources vivantes Sur un navire de commerce : - il participe à la conduite du navire - il assure la sécurité de l'équipage et des passagers - il contribue à la réussite des opérations commerciales Sur un navire de plaisance professionnelle : - il assure la conduite du navire - il assure la sécurité de l'équipage et des passagers - il veille au bien être des clients - il assure la maintenance de 1er niveau du navire 2. Assurer des fonctions de mécanicien sur des moteurs d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW - il fait démarrer et arrête l'appareil de propulsion et les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes. - il assure le quart à la machine en toute sécurité et tient à jour le journal machine. - il surveille et évalue les performances et la capacité des machines - il planifie et programme les opérations de conduite d'entretien ou de réparations

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP39406BC01 - Mécanique navale au niveau de mécanicien 250 kW (moteurs diesel, moteurs hors-bord, auxiliaires)

- Assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW :
- Faire démarrer et arrêter l'appareil de propulsion et les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes.
- Faire démarrer et arrêter les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes.
- Assurer le quart à la machine en toute sécurité et tenir à jour le journal machine.
- Faire fonctionner les machines principales et auxiliaires, surveiller et évaluer leurs performances et leur capacité.
- Faire démarrer et arrêter les systèmes de pompage y compris les systèmes connexes
- Maîtriser les déchets et polluants dans une démarche écoresponsable
- Planifier et programmer les opérations de conduite d'entretien ou de réparations

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit et pratique

RNCP39406BC02 - Électricité au niveau de mécanicien 250 kW

- Planifier et programmer les opérations

- Faire démarrer et arrêter les alternateurs et génératrices et les systèmes de commande connexes
- Faire fonctionner le matériel de commande électrique, électronique, pneumatique et hydraulique
- Mettre à l'essai le matériel de commande électrique, électronique, pneumatique et hydraulique, détecter les défaillances et maintenir, remettre en état ce matériel

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit et pratique et contrôle en cours de formation

RNCP39406BC03 - Navigation au niveau matelot

- Planifier et programmer les opérations de navigation et de sécurité de la navigation
- Utiliser les divers moyens et réaliser les contrôles, inspections, tests et analyses relatifs à la navigation et aux équipements de navigation et de manœuvre
- Collecter, analyser, interpréter et traiter les informations afin de détecter et identifier les défauts de gestion passerelle et de tenue du quart et y remédier
- Utiliser les instruments et les appareils de mesure ainsi que toutes les informations disponibles pour assurer le quart en toute sécurité
- Entretenir ou remplacer et remonter les installations et matériels de navigation en respectant les procédures

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit et pratique et contrôle en cours de formation

RNCP39406BC04 - Techniques de pont et de pêche

- Connaître les différents équipements de pêche
- Connaître l'environnement réglementaire lié au métier de marin et les mesures relatives à la sauvegarde de la vie humaine en mer et à la protection du milieu marin notamment en matière de lutte contre la pollution et de développement durable
- Connaître les techniques de matelotage et de ramendage

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel pratique et contrôle en cours de formation

RNCP39406BC05 - Exploitation du navire au niveau matelot

- Gérer les équipements et les opérations relatifs au chargement et à la stabilité
- Elaborer des plans d'urgence et de maîtrise des avaries et faire face aux situations d'urgence
- Contrôler l'assiette, la stabilité et les contraintes
- Gérer le matériel et les opérations liés à la sécurité, maintenir la navigabilité du navire, maintenir la sécurité de l'équipement, des systèmes et des services des machines, prévenir, maîtriser et lutter contre les incendies à bord, entretenir et faire fonctionner les engins de sauvetage et moteurs d'embarcation, participer aux soins médicaux à bord, maintenir la sécurité et la sûreté du navire, de l'équipage et des passagers et veiller à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner
- Comprendre la construction des navires, son entretien et ses réparations
- Tenir à jour les documents réglementaires et identifier les différentes réglementations applicables

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit et contrôle en cours de formation

RNCP39406BC06 - Réglementation des activités maritimes et développement durable

- Connaître les spécificités du métier de marin et les réglementations qui s'y réfèrent

- Connaître les spécificités du travail maritime et du régime social du marin
- Identifier les différents éléments spécifiques au navire
- Connaître les bases de l'écologie générale et maritime
- Comprendre les enjeux du développement durable
- Connaître les différentes sources de pollution liées à l'exploitation du milieu marin

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit et contrôle en cours de formation

RNCP39406BC07 - Techniques de pêche renforcées

- Énoncer les conditions pour la maîtrise d'une bonne conservation des captures
- Connaître les principes de valorisation des produits
- Connaître les éléments techniques participant à la conservation des captures
- Posséder des notions d'hygiène relatives au traitement des captures
- Renforcer les connaissances en techniques de conception, de préparation et d'utilisation des engins de pêche
- Maîtriser l'ensemble des techniques de construction et de réparation des engins de pêche
- Avoir des connaissances sur l'océan mondial et de ses reliefs et sur les zones de pêche et les espèces exploitées
- Citer le rôle des moyens de contrôle de la pêche et donner les principales mesures de la réglementation des pêches

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit et contrôle en cours de formation

RNCP39406BC08 - Mathématiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler-Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Évaluation indiquée par la fiche : Contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP39406BC09 - Sciences physiques et chimiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Évaluation indiquée par la fiche : Contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP39406BC10 - Prévention-santé-environnement

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème ;
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident ;

- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques ;
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées ;
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence ;
- L'environnement réglementaire maritime en classe de seconde ;
- L'environnement professionnel de la réglementation maritime en classe de première et de terminale ;
- Le développement durable.

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit

RNCP39406BC11 - Langue vivante (anglais)

- La langue vivante retenue pour cette formation est l'anglais.
- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Évaluation indiquée par la fiche : Contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP39406BC12 - Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- Devenir un lecteur compétent et critique ;
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit

RNCP39406BC13 - Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Comprendre les enjeux liés au développement durable
- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux

Évaluation indiquée par la fiche : Ponctuel écrit

RNCP39406BC14 - Arts appliqués et cultures artistiques

- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels ;
- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création ;
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.

Évaluation indiquée par la fiche : Contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP39406BC15 - Éducation physique et sportive

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique

- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Évaluation indiquée par la fiche : Contrôle en cours de formation (CCF)

Source des activités et blocs : CAP - Certificat d'aptitude professionnelle maritime — France compétences .
Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d'examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d'évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l'habilitation de l'établissement ; les dispenses et les correspondances d'unités demandent un contrôle séparé.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Dans le cadre de la formation visant à acquérir les compétences requises pour le certificat de matelot pont, le certificat de mécanicien et le brevet de mécanicien 250 kW, le candidat doit démontrer qu'il est capable d'effectuer les gestes, de communiquer, de prendre les décisions et d'appliquer les procédures imposées par la réglementation en vigueur. L'évaluation est constituée de plusieurs épreuves : épreuves pratiques en cours de formation, épreuves finales écrites et épreuves finales pratiques. Les modalités d'évaluation et les critères d'évaluation sont précisées dans le « Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation » en pièce jointe de cette fiche. L'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime encadre les conditions d'organisation des évaluations.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

- Règlement d'examen Certificat d'aptitude professionnelle maritime pdf - 1.08 Mo — PDF, 20 pages · Source officielle .
- Référentiel du diplôme Cap maritime pdf - 664.06 Ko — PDF, 78 pages · Source officielle .
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Certificat d'aptitude professionnelle maritime — PDF, 98 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

- Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .
- Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .
- Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .
- Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

- Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · [Source officielle](#) .
- Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · [Source officielle](#) .
- Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · [Source officielle](#) .
- Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · [Source officielle](#) .
- Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · [Source officielle](#) .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP Maritime

- Identifier le bon cadre. Note l'intitulé du diplôme, l'option, la session et ton statut de candidat.
- Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.
- Lire les modalités d'évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d'explicitation, écrit, pratique ou situation d'évaluation en centre.
- Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.
- Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

- Arts appliqués et cultures artistiques : Découvrir le design et les cultures artistiques ; Analyser une demande et expérimenter des solutions.
- Mécanique navale : Moteurs diesel : conduite et maintenance ; Fonctionnement et entretien des moteurs hors-bord.
- Électricité navale : Grandeurs électriques et lecture des schémas ; Production et distribution électrique à bord.
- Navigation : Navigation côtière et lecture des instruments ; Météorologie marine et règles de barre.

[Consulter le sommaire des fiches de révision](#) · [Consulter le calendrier et les modalités de session](#) .

Sources officielles et suivi des versions

- Page de référence — CAP Maritime
- Texte et précisions propres à cette formation
- Arrêté du 30 août 2019
- Arrêté du 17 juin 2020
- Arrêté du 4 septembre 2025
- Épreuve facultative de mobilité du baccalauréat professionnel
- Épreuve facultative de mobilité du certificat d'aptitude professionnelle
- Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le

texte réglementaire et les instructions de l'autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP Maritime ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d'examen précise les unités, coefficients, durées et modes d'évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l'habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l'autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l'option, l'année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d'un fichier et d'entrée en application d'un règlement sont différentes.



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

[FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.](#)

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.